

Les nouveaux élus ont pris leurs fonctions



Le Conseil Municipal des Jeunes 2021-2023

2 ■ Sommaire

4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

7 ► TRAVAUX

La résidence des Cygnes s'est dotée d'un parcours santé

Inauguration de la fin des travaux du Parc d'activités

Tennis : des cours extérieurs tout neufs

8-9 ► CULTURE

Accompagner la musique à l'école

10 à 13 ► JEUNESSE

Le 11^e Conseil Municipal des Jeunes a pris ses fonctions

Que d'animations à La Ronde des Lutins... et au CPE!

La Maison des Jeunes toujours en mouvement!



Opération Nettoyage par la Maison des Jeunes.

Inscriptions scolaires 2022-2023

14 ► SENIORS

Services civiques solidarité seniors : épauler les plus âgés

Des Olympiades à l'Éhpad!

Voyage des aînés 2021

15 ► VIE ASSOCIATIVE

Jog'Leers est reparti sur les sentiers

Préservez l'environnement avec Triamont

16-17 ► VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue à... J.S ELEEC

Avec Marc'O, fini la corvée des vitres!

L'Emporté, la nouvelle friterie de la rue des Patriotes

Appel à projets « Animations commerciales »

Télétravaillez au plus près de chez vous

18 ► DÉVELOPPEMENT DURABLE

La MEL lance la Prime Air

L'Espace Info Énergie vous conseille

19 ► CADRE DE VIE

Concours des maisons fleuries 2021

20 ► CITOYENNETÉ

Les élèves se mobilisent pour le devoir de mémoire

21 ► AGENDA

22 ► TRIBUNE POLITIQUE

23 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

Solidarité et jeunesse

Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches... Les fêtes de fin d'année sont déjà là. Tout en sachant que le contexte sanitaire demeure incertain, j'espère que vous pourrez les vivre « normalement » en famille. Et, en cette période, mes pensées se tournent vers toutes les personnes qui traversent des situations difficiles et douloureuses.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

La pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Et une fois encore, suite aux annonces gouvernementales du 6 décembre, nous avons été contraints d'annuler certains événements tels que le banquet de Noël des aînés...

J'avais pourtant bon espoir, comme en septembre lors de la sortie à Rinxent, de retrouver nos aînés à ce repas mais nous ne pouvons pas prendre de risques. Et même si cela ne peut remplacer la chaleur humaine d'un moment de fête, toutes les personnes inscrites à ce banquet recevront un colis dans les jours prochains.

À Leers, la solidarité et la générosité sont de mise. Je remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation et la participation des deux grandes belles actions de cette fin d'année : **Mon bonnet rose** et le **Téléthon**. Ces opérations ont remporté un franc succès, et en même temps que servir de grandes causes, elles contribuent à créer du lien social.

Une bonne partie de ce Leers infos est consacrée à la jeunesse. Devoir de mémoire, services civiques, nouveau conseil municipal des jeunes, projets de la Maison des Jeunes, interventions musicales dans les écoles... Je vous invite à découvrir au fil des pages les initiatives et actions de tous ceux qui se mobilisent pour faire de Leers une ville jeune, animée, citoyenne et responsable.

Espérons que 2022 se déroule dans de meilleures conditions mais nous devons continuer à être prudents et à nous faire vacciner et/ou revacciner! En attendant, je vous souhaite de partager de beaux moments en famille et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Décembre 2021

Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ **Ville de Leers** ■ **YouTube Ville de Leers**



4 Retour en images

▼ Voyage des personnes en situation de handicap

Comme chaque année, le CCAS a offert une sortie d'une journée dans la région aux personnes en situation de handicap. Celle-ci s'est déroulée le 25 septembre sur le site de la **Coupoie d'Hel-faut**, lieu incroyable de la seconde guerre mondiale.

Et, petit clin d'œil à Leers, les participants ont mangé le midi au restaurant *La Guinguette...* de Tilques, près de Saint-Omer.



◀ Ducasse d'automne

Malgré une météo maussade début octobre qui a contraint la Ville à annuler, au dernier moment, la fête des Allumoirs, de nombreux enfants ont quand même pu profiter de la ducasse du 2 au 6 octobre.



◀ Ateliers Zéro déchet

Pour accompagner les particuliers dans leur démarche *Zéro déchet*, la Ville a mis en place une série d'ateliers. Les 24 novembre et 1er décembre, les participants ont appris comment passer un hiver en pleine forme avec les huiles essentielles et à réaliser des emballages cadeaux créatifs et zéro déchet. D'autres rendez-vous seront programmés en 2022.

▼ Les Ballets du Nord à Leers



Le 7 novembre, Leers a accueilli un groupe de quatre jeunes membres de l'école des Ballets du Nord. Les danseuses se sont produites à la salle André Kerkhove pour interpréter une pièce chorégraphique de danse contemporaine de Sylvain Groud *Métamorphoses*. Sur scène, les jeunes interprètes ont incarné et se sont pliées à l'univers sonore réalisé à partir d'œuvres de Ligeti, Stravinsky et Ysaÿe. Une belle découverte pour les spectateurs qui ont pu discuter avec les artistes et la chorégraphe à l'issue de la représentation.

Trois couples jubilaires et un couple médaillé de la Famille française à l'honneur ▼



Une première cérémonie destinée à mettre à l'honneur les couples jubilaires de l'année 2021 avait eu lieu le 11 septembre dernier. N'ayant pu y participer, trois nouveaux couples leersois ont célébré, le 27 novembre dernier, leurs noces d'Or à l'Hôtel de Ville (ou à domicile pour l'un d'entre eux). M. le Maire a retracé brièvement les grandes lignes de leur parcours, avant de leur remettre l'acte transcrit le jour de leur mariage. Un beau moment de convivialité!

LES 3 COUPLES JUBILAIRES :
M. et M^{me} Ghiot-Dumortier
M. et M^{me} Van Glaebeke-Dubus
et M. et M^{me} Verhelst-Willequet

Lors de cette même cérémonie, Jean-Philippe Andriès a eu le plaisir de remettre la Médaille de la Famille française à **M. et M^{me} Callenaere**, Leersois, qui ont élevé 4 enfants. Toutes nos félicitations!

6 Retour en images

À Leers, la solidarité et la générosité ne sont pas des vains mots. Qu'il s'agisse de l'opération *Mon Bonnet Rose* ou du Téléthon, organisateurs et participants se sont fortement mobilisés.

Énorme succès pour le challenge *Mon Bonnet Rose* ▼

L'opération a démarré en septembre par une grande collecte de tee-shirts et s'est poursuivie par la confection de quelques 1100 bonnets chimio destinés aux femmes atteintes d'un cancer. Tout cela a été possible grâce à une grande et belle chaîne de solidarité composée de bénévoles. Guy Deschamps, Premier adjoint au maire et Angélique Watrelot, Conseillère municipale, coordonnatrice du projet remercient vivement les couturières bénévoles, la société *V2D*, les commerçants et entreprises de Leers qui ont collecté les tee-shirts ou fait des dons : Leclerc Watrelos, Bizbee, Camaïeu, l'entreprise Demeyere, Aux Tissus de Roubaix, l'association *Rando Leers* ainsi qu'Auchan Leers pour la vente de cakes et les nombreux dons de viennoiseries, en particulier pour le petit-déjeuner de clôture qui s'est déroulé en Mairie le 2 décembre. Une belle aventure à reconduire!



Pour les remercier de leur implication lors de l'opération *Mon Bonnet Rose*, un petit-déjeuner convivial en mairie a réuni tous les protagonistes.

Le Téléthon, c'est reparti! ▼

Le Téléthon a pour but de lever des fonds pour la recherche contre les maladies génétiques. Chaque année, il mobilise des millions de Français. À Leers, il est organisé une année sur deux et les actions sont coordonnées par le Comité d'Entraide Leersois et Leers Activités Dépannage, en partenariat avec la Ville qui assure un rôle de support logistique. L'édition 2020, n'ayant pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire, a été reportée à 2021. Les associations ont été moins nombreuses que d'habitude à se mobiliser mais leur participation et l'implication des bénévoles rapportent plus de 6 000 € de dons. Même si ce chiffre est en baisse par rapport à 2018 (11 600 €), l'édition 2021 a permis d'apporter la contribution des Leersois à la recherche, tout en apportant de la joie au public. Merci à tous!



Le LOS Tir à l'arc, une des associations participantes.



La salle du Centre fut le cœur des animations : apéro-concert, karaoké, danses, défilés, ventes diverses...

Les organisatrices et le Conseil municipal des jeunes devant le poster géant du Téléthon.



La randonnée famille de Rando' Leers est parti du cercle Saint-Louis.

La résidence des Cygnes s'est dotée d'un parcours santé

Ce nouvel équipement va permettre de favoriser le bien-être des personnes âgées, en développant les activités psychomotrices au sein de l'établissement.

Aussi appelé jardin thérapeutique, ce circuit composé d'une dizaine d'agrès va aider le personnel à stimuler l'activité motrice des résidents dans le but de lutter contre la perte d'autonomie et prévenir les chutes.

Il est constitué de différents éléments permettant une suite d'exercices qui vont chacun solliciter et stimuler différemment les capacités physiques et cognitives des personnes dans l'objectif de favoriser la marche, l'enjambement, le franchisse-

ment, l'équilibre et les activités motrices des membres supérieurs et inférieurs. Un bel outil sur lequel peuvent s'appuyer les ergothérapeutes, kinés, animateurs, psychomotriciens pour accompagner les séances de travail qui sont toujours encadrées par un professionnel.

Pour mener à bien ce projet, l'Éhpad a bénéficié d'une subvention départementale de 17 600 €. Le coût total de l'équipement est de 20 385 €.



Le circuit thérapeutique est installé derrière l'accueil de jour de la résidence des Cygnes.

Inauguration de la fin des travaux du parc d'Activités

Les travaux de requalification de la chaussée et de construction de pistes cyclables dans le Parc d'Activités du versant Nord-Est ont été inaugurés le 16 novembre dernier par Matthieu Corbillon, Conseiller métropolitain délégué, en présence des maires de Leers, Lys-lez-Lannoy et Toufflers et d'Arnaud Stock, président de l'Association des usagers du Parc.

Retardé par les effets de la crise, le chantier qui s'est déroulé sur les trois communes (Leers, Lys-lez-Lannoy et Toufflers) s'est terminé au début de l'été. Sur la partie leersoise, depuis le carrefour des rues Picavet et Salengro, les trottoirs et la voirie ont été entièrement refaits et une piste cyclable indépendante de la chaussée a été créée. Ces aménagements apportent confort et sécurité aux usagers.



Tennis : des courts extérieurs tout neufs

Repoussés à cause des intempéries de l'été, les travaux de reconstruction des deux courts de tennis extérieurs sont en cours.

« Ces courts étaient victimes du poids des années » explique Alain Guermonprez, Conseiller municipal délégué au sport. « Ils avaient été aménagés entre 1976 et 1978, lors de la création du LOS Tennis et étaient de moins en moins fréquentés par les utilisateurs car trop dégradés ».

Situés sur le côté de la salle Boileau, ces deux terrains ont donc bénéficié d'une nouvelle chape en béton drainant. Les finitions, peinture au sol et tracés, seront réalisés en mars pour une utilisation dès le printemps 2022. Homologués par la Fédération Française de Tennis, les nouveaux

courts seront équipés de nouveau mobilier : banc, poubelles, chaise arbitre... et les clôtures et grillages seront changés.

Tout en offrant un nouveau confort de jeu, les nouveaux espaces offriront un nouvel aspect visuel. Le mur de frappe sera, quant à lui, relooké par le graffeur Damien Mazingue qui a déjà réalisé plusieurs fresques sur la commune.

Voilà qui devrait satisfaire les tennismen

leersoises et la présidente du LOS tennis, Muriel Lefebvre, une fois la belle saison revenue ! Rappelons que le club leersoises est un club dynamique qui compte environ 200 adhérents.

Le coût du projet s'élève à 60 000 €.



Les courts de tennis en cours de travaux.

Accompagner la musique à l'école



Audrey Célisse est musicienne intervenante et professeur à l'école municipale de musique de Leers. Elle se rend chaque semaine dans les écoles leersoises pour sensibiliser les enfants à la musique.

Sous la tutelle de l'École de musique et en partenariat avec l'Inspection académique, Audrey travaille avec et autour de projets proposés par les enseignants. Son action consiste à favoriser l'éducation musicale à l'école primaire, auprès des enfants de tous les âges. Pour certains, ce premier pas dans la musique leur ouvre par la suite les portes de l'École de musique de la Ville ou autre établissement artistique. Revenons sur quelques projets de l'année scolaire 2020-2021.



En chant choral, les CE2 de l'école Jeanne d'Arc interprètent La Seine (de Vanessa Paradis et Mathieu Chedid).

Témoignages d'enseignants

Hélène Liagre, enseignante de MS/GS

« L'an dernier avec Audrey, nous avons sonorisé un album qui s'intitule *Une histoire à dormir la nuit* (Uri Shulevitz). Les enfants ont exploité leur voix, leur corps et des instruments de musique pour y parvenir. Le tout a été filmé et envoyé aux familles ».

Monsieur Lebrun, enseignant de CM2 (en retraite bien méritée)

« Depuis 3 ans (bien que ma collaboration avec Audrey soit plus ancienne!) Nous avons travaillé sur les composantes du son (hauteur, volume, timbre, tempo...), ce qui nous a conduits à travailler l'année dernière sur les instruments de l'orchestre, puis à « mettre en musique » un haïku composé par les élèves et enfin à interpréter deux œuvres avec les instruments choisis par les enfants parmi leur matériel scolaire entre autres, y compris des percussions corporelles. Ces interprétations ont donné lieu également à un codage inventé et mis en place par les enfants ».

Pascale Ruffe, directrice et enseignante de CE2

« Depuis mon arrivée à Leers en 2018, j'ai eu le plaisir de travailler avec M^{me} Célisse, dumiste à l'École de musique de Leers. L'année dernière, il s'agissait d'un projet de classe qui s'inscrivait dans un travail en réseau autour d'un auteur de littérature de jeunesse, Chris Van Allsburg. L'objectif était d'amener les enfants à réaliser une illustration musicale des images extraites de l'album : *Les mystères de Harris Burdick*. L'atelier avec Audrey était axé sur un travail d'écoute et de création musicale : rythmique, manipulation et création d'instruments ou d'objets sonores. Grâce à son professionnalisme et ses compétences techniques, les enfants ont découvert ce qu'était une partition musicale et ont ainsi créé des ambiances sonores sur les images de l'album ».

Découvertes

L'an dernier ainsi, les élèves de CE1 de Madame Alvarez ont pu découvrir les familles d'instruments de musique, avec un projet articulé autour des contes musicaux, de la création d'univers sonores et du chant. Tout au long de l'année, les instruments de musique ont été entendus, montrés et replacés dans les contextes des ensembles instrumentaux ou des orchestres afin que les enfants puissent les apprécier dans toutes leurs dimensions. Les contenus sont choisis par Audrey en partenariat avec l'enseignant pour que le projet soit au cœur du projet de classe.

Cette année, les projets validés par l'Inspection et la ville ont débuté à la rentrée et les enfants peuvent déjà travailler sur des sujets fondamentaux : les éléments et la nature, la mise en musique d'un livre autour de Nina Simone, chanteuse de jazz afro-américaine au cœur de la ségrégation des années 50-60, ou encore créer un groupe à travers une activité musicale ; des thématiques fortes qui les sensibilisent déjà sur des sujets d'actualités.

Les maternelles de l'école Pauline Kergomard profitent d'une initiation à la musique avec des percussions : claves, wood-block et maracas.



« Dans le cadre du projet sur les éléments avec Monsieur Wanozyniak et les CMI de l'école Blin-Péri, depuis la rentrée, les enfants ont débuté par la terre. Nous avons abordé une œuvre complexe de Stravinsky : Le sacre du printemps et notamment son deuxième mouvement : Augures printaniers / Danse des adolescentes. Les enfants ont découvert la complexité d'écriture de l'œuvre, ses caractéristiques (ici le côté rythmique avec son accentuation dans le 2^e mouvement) ainsi que plus globalement le scandale autour de la création de ce ballet. Ils ont visionné des vidéos pédagogiques, des extraits du ballet... Parallèlement, les enfants ont retrouvé l'écriture rythmique et marqué dans l'accompagnement du chant Et j'ai mal à la terre des *Enfantastiques* » explique Audrey.

La musique pour tous

Ces actions sont au cœur du projet pédagogique mis en place à l'École de musique et qui met en avant l'accès à tous à la musique. Audrey travaille étroitement avec le directeur de l'École de musique. Ils valident les projets ensemble, avec l'Inspection académique et les élus de la Ville de Leers.



En mars 2016, Audrey, en collaboration avec les professeurs, avait encadré près d'une centaine d'élèves de l'école Jeanne d'Arc pour un spectacle sur le thème des comédies musicales.

« Le premier contact au sein de l'école pour les enfants avec l'éducation artistique est un moment important dans leur vie. Je suis très heureux de savoir qu'Audrey est présente pour les éveiller à la musique et orienter les élèves qui souhaitent ensuite apprendre un instrument, vers l'École de musique. Le lien entre le *dumiste* (musicien intervenant en milieu scolaire NDLR) et la structure d'enseignement artistique de la ville est fondamental pour permettre aux enfants de continuer un chemin qu'ils ont entrepris à l'école et qui pourra se poursuivre toute leur vie » déclare Fabian Flament, directeur de l'École de musique de Leers.

Une vraie chance pour les petits Leersois de voir Audrey chaque semaine leur apporter la musique à l'école, et toujours avec le sourire !



Audrey Céliste est musicienne professionnelle et *dumiste* - cela signifie qu'elle détient un DUMI qui est un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant - Avec ses deux casquettes, artistique et pédagogique, elle intervient à Leers depuis 2011 pour développer la musique en milieu scolaire. Depuis 10 ans, plus de 3000 élèves ont été sensibilisés.



La musique est partout !
2 bouteilles en plastique coupées peuvent faire de bonnes percussions.



Avec leur « drôle d'instrument », les CE2 de l'école Blin-Péri accompagnent *Badinerie* de la Suite orchestrale n° 2 de Bach.

Si vous souhaitez rejoindre l'École de musique, renseignez-vous au 03 20 02 98 27 ou sur fflament@ville-leers.fr



Le 11^e Conseil Municipal des Jeunes a pris ses fonctions

Vingt-trois nouveaux conseillers municipaux juniors ont été élus le 22 octobre au sein de leur école et ont officiellement pris leurs fonctions le 9 novembre dernier. Leur mandat va durer deux ans, une belle approche de la démocratie.

Qu'est-ce que le Conseil municipal des jeunes ?

Il existe à Leers depuis 2003. Le Conseil municipal des jeunes est une instance destinée à représenter la jeunesse leersoise. Il est composé d'enfants de CM1 et de CM2, scolarisés à Leers, qui ont été élus au terme de véritables élections organisées par le service Jeunesse.

Il a pour objectif de permettre aux enfants de s'impliquer sur des sujets ou des causes qui leur tiennent à cœur et de porter des projets qu'ils auront définis ensemble pour l'intérêt général.

Quelle est sa mission ?

C'est un espace d'écoute, d'échange et de propositions des jeunes pour les jeunes. Leurs aînés comptent sur leur spontanéité et leur imagination pour faire émerger un certain nombre de sujets importants pour Leers sur des thèmes comme l'environnement, le développement durable, la solidarité, l'éducation, la culture, les loisirs, le sport... Ce sont leurs idées qui sont attendues mais bien évidemment aussi celles de leurs camarades.

Ils doivent solliciter l'avis des autres pour engager des discussions et des réflexions entre eux... c'est ça, la démocratie !

Comment fonctionne-t-il ?

Les enfants se rencontrent une fois par mois. Ils ne sont jamais seuls, ils sont encadrés par des élus et agents administratifs. Ils sont appelés à débattre en séance,

à proposer des solutions pour améliorer la vie des Leersois, à donner leur point de vue, à faire des choix. Ils sont appelés à travailler en groupe, à écouter les autres, à exprimer leur opinion. La première réunion de travail s'est tenue le 15 décembre.

Ils se réunissent dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, comme le Conseil municipal adulte. Ils sont invités aux cérémonies patriotiques de la Ville. Et bien sûr, qui dit travail, dit récompense... des moments de détente et des sorties leur sont réservées.



Pour se faire élire, les candidats ont préparé leur affiche de campagne détaillant leur programme.



Un isoaloir, les bulletins des candidats, une urne, une liste d'émargement... tout comme de vraies élections !

Résultats du scrutin

École Blin Péri

Charlotte Mayslin (24 voix)
Mayol Daniel (17 voix)
Zoé Rotsaert (16 voix)
Amir Loualiche (13 voix)
Louise Pontignies (12 voix)
Baya Razki (12 voix)
Louis Larivière (12 voix)

École Jeanne d'Arc

Jeanne Van Den Neste (22 voix)
Louis Speckens (20 voix)
Théo Kertesz (10 voix)
Octave Guénil (9 voix)
Saona Moreira (8 voix)
Laura Vermeulen (8 voix)
Axel Bonnet (7 voix)
Axelle Castronovo (7 voix)
Valentine Faletta (7 voix)

École Léonard de Vinci

Paul Le Gallo (28 voix)
Suzanne Johnston (23 voix)
Louane Tetiot (21 voix)
Nathan Genet (14 voix)
Robin Poitou (13 voix)
Mya Devaere (12 voix)
Lucas Winter (11 voix)

Que d'animations à la Ronde des Lutins... et au CPE!

La semaine du goût

Du 14 au 19 octobre, les assistantes maternelles et les enfants de la crèche familiale ont pu fêter la semaine du Goût avec plusieurs ateliers cuisine. Les enfants ont dégusté des smoothies poires-courgettes (voir recette ci-dessous), pommes betteraves ou une brioche. Ce fut pour les enfants un véritable éveil des sens avec la découverte des fruits et légumes sous toutes leurs formes.

Smoothie Poire-courgette

(Pour environ 1 litre)

1 courgette pas trop grosse - 5 poires Williams
- 2 yaourts nature - 10 glaçons moyens

Coupez la courgette (pas besoin de l'éplucher)
et les poires en morceaux

Mettez tous les ingrédients dans un blender
et mixez-les.

Une fois que la préparation est bien lisse, elle
est prête à être dégustée. Bon appétit!

On bouge, on fait de la musique chez l'assistante maternelle mais aussi lors des temps d'éveil!



Différents professionnels extérieurs interviennent tout au long de l'année pour proposer des ateliers d'éveil musical et corporel aux enfants. Comptines et histoires mises en scènes sont le point de départ d'une invitation au voyage imaginaire pour les enfants.



En plus des temps d'accueils au Centre Petite Enfance, l'éducatrice de jeunes enfants se déplace au domicile des assistantes maternelles, pour un temps d'accueil personnalisé selon les âges des enfants accueillis. C'est l'occasion pour elle d'observer les enfants évoluer dans un milieu qui leur est familier.



Une sortie au parc de la Butte

À l'occasion d'un temps d'accueil, les enfants ont pu profiter de la température clémente et des rayons de soleil automnaux, pour découvrir et profiter du parc de la Butte. Au programme, jeux divers, promenade dans les allées du parc et goûter pique-nique. Tous étaient ravis de ce moment qui sera régulièrement proposé.



Le CPE au Diapason de Leers

Un atelier d'initiation au ukulélé animé par Sacha, intervenant musical, a été proposé aux professionnelles de la Petite enfance.



Initiation au ukulélé par Sacha, intervenant musical.

Cet atelier, organisé par le RPE (Relais Petite Enfance), a permis de réunir des assistantes maternelles indépendantes et de la crèche familiale ainsi que des agents de la crèche collective. Un sympathique moment de partage et d'échange!

Solidaires pendant les fêtes

Les fêtes de Noël approchent et le Centre Petite Enfance a souhaité participer à l'opération « Boîtes solidaires »!

De nombreux parents et professionnels petite enfance ont contribué à cet acte solidaire! L'équipe du CPE remercie chaleureusement tous les participants!



La maison des Jeunes toujours en mouvement !

Après un été animé par la journée de la Jeunesse, la réalisation de la fresque au Cœur de Ville et les nombreuses actions mises en place avec les adhérents et partenaires, la Maison des Jeunes a démarré cette nouvelle année sur les chapeaux de roue.

Une vingtaine de jeunes a participé à la réunion du mercredi 15 septembre afin d'échanger sur les futurs projets. Mise en place d'ateliers numériques et artistiques, création d'une fresque au point municipal *Oxygène*, élaboration de journées thématiques #GrandesCauses, participation au Téléthon, réalisation d'ac-

tions intergénérationnelles, animations dans les quartiers de la ville, organisation de mini-séjours... sont déjà au programme.

Plusieurs projets ont pu démarrer durant les vacances d'automne : 49 jeunes s'y sont impliqués.



Les jeunes montrent leurs premiers objets imprimés.

■ **Impression 3D** : 15 jeunes ont participé à l'atelier numérique sur l'impression 3D en collaboration avec la société Copin Électro et la Boîte à formes. Durant 4 matinées, ils ont découvert et appris à utiliser le logiciel afin d'imprimer différentes réalisations puis concevoir leur propre objet. Cet outil a servi pour réaliser des porte-clés conçus par les jeunes et revendus pour le Téléthon le samedi 4 décembre.



La prise en main de l'imprimante 3D par les jeunes fut très rapide.



Conférence éco-citoyenne donnée par deux associations (Triamont et le Scribe) et M. Locuratolo.

■ **#GrandesCauses** : Trois intervenants leersois, les associations *Triamont* et *Le Scribe* ainsi que M. Jean Locuratolo, investis chacun à leur manière dans des actions éco-citoyennes, ont sensibilisé 20 jeunes au développement durable et au recyclage des déchets. L'action a pris la forme d'une conférence avec conte animé, clip musical, vidéo et débats.

Les participants ont pu échanger et mettre en avant leurs idées afin de faire un petit geste important pour la planète... Un groupe a créé une poubelle à masque, un recycleur de bouteilles et un composteur. Une autre équipe a organisé une animation ramassage des déchets dans un quartier de la ville.

■ **Atelier Lecture au Centre petite enfance** : 15 jeunes ont animé trois demi-journées organisées avec la Crèche familiale et le Multi-accueil. L'occasion pour eux de découvrir la structure, d'échanger avec les professionnels, de poser les bases d'une animation envers les tout-petits et de partager un moment agréable avec ce public.



Des jeunes de la MdJ ont participé à un atelier Lecture au Centre Petite Enfance.

■ **Journée à Paris** : un groupe a organisé la journée à Paris à l'aide de tablettes numériques : choix des lieux à visiter et définition de l'itinéraire à emprunter pour optimiser la journée... 32 jeunes ont profité du voyage avec au programme : les œuvres majeures du musée du Louvre, le jardin des Tuileries, l'avenue des Champs Élysées, l'Arc de Triomphe, le Trocadero et la tour Eiffel... La pluie n'a pas entaché le succès de cette belle journée durant laquelle nos jeunes Leersois en ont pris plein les yeux!



Visite au musée du Louvre.

■ **Échanges avec la maison des jeunes de Leers-Nord** : une vingtaine de jeunes a organisé une journée autour des jeux de société pour se confronter aux jeunes de Leers-Nord.



Partage franco-belge autour de jeux de société.

Inscriptions écoles publiques 2022-2023

Les inscriptions dans les écoles publiques de la commune (écoles maternelles et élémentaires) sont prises au service des Écoles, à partir du 11 janvier pour la prochaine rentrée de septembre et toute l'année en cas de changement d'école.

Les parents concernés doivent se présenter munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent de moins de trois mois, du carnet de santé de l'enfant, de la feuille d'impôts 2021 sur les revenus 2020 pour la cantine et la garderie et du numéro d'allocataire CAF.

Vous pouvez aussi pré-inscrire les moins de 3 ans. Une commission se réunira en fonction du nombre de places communiqué par les directeurs pour étudier les dossiers.

Pour les enfants non domiciliés à Leers

L'inscription se fait sous conditions. Une demande de dérogation motivée doit être adressée au maire. Elle sera étudiée en commission en mai. À l'issue de celle-ci, un formulaire d'intercommunalité, avec justificatifs pour motiver la demande, devra être rempli.

Pour plus de renseignements, contactez le service au 03 20 200 837

Un certificat d'inscription scolaire sera délivré et devra être déposée dans les 15 jours qui suivent au directeur de l'école au vu de l'inscription définitive.

Service civique solidarité seniors : Épauler les plus âgés

Depuis début novembre, dans le cadre d'un dispositif national de nouvelles missions de service civique tournées vers les seniors, la Ville accueille deux jeunes volontaires, Claire Cosyn et

Alexandre Allaert pour accompagner les personnes âgées vers l'accès aux outils numériques et rompre la solitude.

Les deux nouveaux collaborateurs ont été missionnés par l'association *Unis-Cité* qui propose aux jeunes un engagement solidaire. Ils travaillent en lien avec le CCAS. Avec la crise sanitaire, de plus en plus de personnes âgées se sont retrouvées dans une situation d'isolement, ou éloignées des nouvelles technologies. Il s'agit pour le binôme d'accompagner ces personnes - mais également d'autres publics en difficulté - à se familiariser avec l'outil informatique, ordinateur ou tablette, pour leur permettre d'effectuer des tâches simples, de manière autonome. Par exemple : utiliser l'espace *Améli*, aller sur le site de l'ANTS... La

prise en charge peut être individuelle ou collective lors d'ateliers, comme par exemple des actions mises en place pour les résidents des Quatre Vents.

Un autre volet de leur mission consiste à rendre visite aux seniors pour passer du temps avec eux, discuter, les aider, les distraire... éventuellement repérer certains besoins et les signaler.

L'expérience est enrichissante à la fois pour les aînés qui se sentent épaulés, et pour les jeunes qui se forment sur le terrain en développant des compétences humaines et professionnelles. Ce dispositif est accessible aux jeunes de 16 à 25 ans - jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap - pour des périodes de six à douze mois. Claire et Alexandre resteront à Leers jusqu'en juin prochain.



Claire et Alexandre initient des résidents au numérique.

Des Olympiades à l'Éhpad !

Lors de la Semaine bleue qui s'est déroulée du 4 au 10 octobre, l'Éhpad a organisé des Olympiades entre les différentes unités de vie de la résidence. Le vendredi 22 octobre dernier, les résidents se sont remémorés ces bons moments avec un diaporama, avant d'être récompensés. Un temps de convivialité et de détente bien apprécié par nos aînés.



Voyage des aînés 2021

Tous les ans, la Ville offre aux aînés leersois de 68 ans et plus une sortie d'une journée avec repas dansant dans la région. Habituellement, elle se déroule en juin, mais compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci a été reportée au 16 septembre. Cinq bus ont emmené 210 aînés au restaurant *La Hêtraie* à Rinxent. Ce moment très agréable a permis à chacun de se retrouver entre amis et de profiter d'une belle et chaleureuse journée.



Jog'Leers est reparti sur les sentiers

Après une année très difficile, les membres de Jog'Leers ont redémarré les activités avec beaucoup d'optimisme.

« Cet été, certains coureurs avaient déjà pu participer aux courses de Strasbourg le 29 août et notre présence au Forum des associations a été bénéfique puisque de nouvelles personnes ont rejoint le club » explique David Maréchal, président.

Les entraînements habituels ont repris dès la rentrée, les projets aussi... notamment celui de Jüchen, ville jumelée à Leers que le club connaît bien pour y avoir couru plusieurs fois. 17 membres ont donc participé aux course et marche du « Schloss Dyck Lauf », le week-end des 25 et 26 septembre. Après une halte dans le charmant village de Monschau, ils ont séjourné une nuit au monastère *Nikolaus*. Comme d'habitude, nos amis Wilfried, Jürgen et Walter les ont accueillis chaleureusement, et accompagnés durant ces deux jours. Cette nouvelle aventure fut une réussite, tant sur le plan météo que convivialité.



Un moment inoubliable... à reconduire ! L'assemblée générale du club s'est tenue le samedi 2 octobre, avec la présence de Monsieur Guermontprez, Conseiller municipal délégué au Sport. « Nos effectifs sont certes un peu réduits - 30 personnes, de 14 à 68 ans - mais notre motivation demeure intacte » poursuit David Maréchal, « D'ailleurs, en cette fin d'année, nous avons de nombreuses

courses de prévues dans la région : Marathon de Paris, Pévèle Trail, Val de Marque, course du Téléthon et nous repartons avec de nouveaux objectifs et projets, dont celui de Nantes 2022 qui a déjà réuni 14 d'entre nous ».

Jog'Leers, « Le plaisir de courir ensemble pour aller plus loin ».
Si l'expérience vous tente, renseignez-vous à jogleersos@gmail.com

Préservez l'environnement avec Triamont

Présent au Forum des associations, la nouvelle association leersoise Triamont souhaite devenir un acteur du recyclage local et de la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Parti du constat que le système de traitement des déchets existant rencontre des failles et que les déchets continuent d'affluer dans les milieux naturels, la famille Potencier et son entourage proche ont décidé d'agir localement pour apporter leur contribution au bien-être de la planète et de la préservation de son environnement. Avec Triamont, leur ambition est de collecter localement les emballages et matériaux pouvant être recyclés et de mobiliser un maximum de personnes dans cette démarche écocitoyenne.

S'attaquer aux bouteilles d'eau en plastique est le premier combat de l'association. En effet, avec le système de traitement actuel, celles-ci ne peuvent pas être

recyclées à 100 %. Et pourtant, en faisant un tri encore plus sélectif, le recyclage pourrait être plus performant et moins coûteux. L'association a donc développé un système de collecte fait maison appelé R2TRi : séparant étiquettes, bouchons et bouteilles qui sont triés par couleur. Les collectes sont ensuite acheminées vers une entreprise partenaire.

Le projet a déjà séduit le LOS Basket-ball, en espérant que cela fasse des émules dans les autres clubs sportifs, associations, établissements de la Ville.

À l'avenir, l'association envisage aussi de favoriser la sensibilisation en organisant des conférences, et de créer un espace

de permaculture. Si vous souhaitez vous impliquer dans les actions de Triamont, n'hésitez pas à prendre contact.



Association Triamont
Promotion des gestes environnementaux
Contact : Samuel Potencier
Tél. : 06 47 68 92 79
<https://triamont.org>
Association Triamont

Bienvenue à... J.S ELEEC

Après 9 années dans le transport, Julien Santos vient de créer son auto-entreprise à Leers. Titulaire d'un BAC Pro *Électricité* et fort de plusieurs mises à niveau, ce jeune Leersois de 30 ans vous propose ses services pour vos travaux d'électricité générale, de dépannage et de domotique.

Travaillant seul, Julien s'adresse à tout type de clientèle et privilégie, dans un premier temps, les particuliers et petites structures. Il met son savoir-faire à la disposition de ses clients pour tous travaux neufs, d'installation, de rénovation, et conseils en électricité. Il se déplace sur toute la métropole lilloise et effectue gratuitement les devis.

En cas d'urgence ou de panne, il sait être réactif pour intervenir le jour-même ou le lendemain. Julien continue de se former pour répondre à tous les besoins de ses clients : il va bientôt recevoir une qualification pour poser des bornes électriques ainsi que le certificat *Qualifelec*. N'hésitez pas à le contacter.

Julien Santos
Tél. : 06 86 35 96 01
j.seleec@laposte.net



Avec Marc'O, fini la corvée des vitres !



Après avoir travaillé 36 ans comme imprimeur dans une grosse société de la région, Marc Pouly a créé sa micro-entreprise à Leers. Depuis le 1^{er} janvier, il vous propose ses services pour le nettoyage de baies vitrées et autres entretiens courants.

En plus du lavage de vos vitres, vérandas, bureaux, magasins, devantures... Marc peut effectuer aussi des prestations de remise en état de locaux après travaux, nettoyage après déménagement, entretien des parties communes d'immeuble... avec, dans certains cas, la possibilité de bénéficier du crédit d'impôt de 50 % sur la facture puisque Marc est affilié à un réseau de services à la personne.

Ses clients sont à la fois des particuliers mais également des professionnels, commerces, entreprises... Interventions régulières ou à la carte, Marc s'adapte à vos

besoins et se déplace dans toute la métropole lilloise, avec ses produits et son matériel, notamment une perche pour les surfaces en hauteur. Après 11 mois d'activité, le sérieux et la qualité du travail, ajoutés au bouche-à-oreille, ont déjà fait leur chemin. « *Le résultat est plutôt positif et la satisfaction des clients m'encourage à poursuivre* » explique notre auto-entrepreneur leersois.

À la question « *Quelle est votre astuce pour avoir des vitres parfaitement propres et transparentes ?* », il répond avec humour « *le secret est peut-être tout simplement d'avoir un bon laveur de vitres* » avant d'insister sur l'importance des finitions. Alors n'hésitez pas, demandez-lui un devis et facilitez-vous la vie.

Marc 'O
Tél. : 06 19 74 14 39
marco67nettoyage@yahoo.com

L'Emporté, la nouvelle friterie de la rue des Patriotes

À 38 ans, aidée de ses proches, Cécile Kindts vient d'ouvrir sa friterie à Leers, *L'Emporté*, rue des Patriotes. Une nouvelle enseigne qui devrait continuer à entretenir la dynamique du commerce local.

« *Le commerce, c'est toute ma vie* » explique la jeune Leersoise. Ses parents ont tenu la maison de la presse dans les années 90 et elle a travaillé dans le prêt-à-porter durant de nombreuses années. Aujourd'hui, c'est dans la restauration rapide qu'elle se lance. « *Nous proposons une carte de friterie classique* » explique-t-elle « *avec des produits de qualité. Comme en Belgique, nous utilisons de la graisse de bœuf et j'ai tenu à travailler avec des commerçants leersois* ». Les légumes proviennent du Fruitier d'en face et le pain de La Chocoline. C'est la période Covid avec ses remises en question et le local laissé vacant depuis le départ de la société EPM qui a motivé Cécile, se sachant bien entourée de sa famille, à se lancer dans ce projet. Les locaux ont été aménagés par son



mari, spécialisé dans l'agencement, et plusieurs membres de la famille, ses deux enfants y compris, sont disposés à lui prêter main forte quand cela sera nécessaire. Mais pour la seconder au quotidien, c'est Romain Tétaert qui sera son binôme. Pour accompagner vos frites, L'Emporté vous propose une carte bien diversifiée avec une gamme de huit burgers composés de steaks 100 % pur bœuf, carbonnades, vol-

au-vent, brochettes, fricadelles, saucisses, merguez, cervelas, sandwichs, paninis... il y a même des steaks Végan... et pas moins de 13 sauces... il y en a vraiment pour tous les goûts ! À tester absolument !

L'Emporté - 23 rue des Patriotes
Du mardi au samedi, de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h 30 à 21 h 30 et dimanche soir.
Possibilité de passer commande
au 06 20 81 03 64.

Appel à projets « Animations commerciales »

La MEL, dans le cadre de son plan de relance économique, met en place un appel à projets pour revitaliser le commerce.

Vous représentez une union commerciale, une association ou un syndicat professionnel regroupant des commerçants, artisans et professionnels de service établis sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille ? Vous avez un projet d'actions d'animation et de communication commerciales ? La MEL, à hauteur de 30 % des dépenses éligibles TTC, peut vous aider financièrement à le concrétiser. Les actions proposées devront être soutenues par les communes concernées. Les projets les plus innovants et ambitieux pourront même bénéficier d'une majoration à 60 %. La subvention est plafonnée à 10 000 €. Les candidatures à l'appel à projets s'effectuent via un dossier à télécharger sur le site de la MEL

Les dossiers doivent être transmis au moins six semaines avant le démarrage de l'opération.

Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2022

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à : economieproximite@lillemetropole.fr

Télétravaillez au plus près de chez vous

Début 2022, la Ville de Leers va mettre à votre disposition un espace de télétravail, dans des locaux situés place Lucien Demonchaux, locaux partagés avec l'association *Leers Activités Dépannage*.

Afin de connaître les besoins des futurs utilisateurs et d'orienter l'agencement des trois salles dédiées, une réunion publique d'information s'est tenue sur place le 21 septembre dernier.

Les locaux vont être remis à neuf par les services municipaux. Cet espace convivial, composé de six postes de travail, sera équipé de chaises ergonomiques, de bureaux, d'écrans et d'éléments de décoration. Il sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 et les réservations s'effectueront en ligne, via le site Internet. Un projet de charte pour l'occupation de l'espace est en cours d'élaboration.



La Mel lance la Prime Air

Lancée en janvier 2021, la Prime Air vise à aider financièrement les métropolitains à remplacer leurs foyers ouverts ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants. D'un montant de 1600 €, elle permettra l'acquisition d'appareils de chauffage performants (Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent) et le financement d'une partie des travaux qui y sont liés (fournitures, tubage, main-d'œuvre, etc.) et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de l'agglomération. Les cheminées à foyer ouvert ainsi que les inserts et poêles datant d'avant 2002 sont

tout particulièrement ciblés par ce dispositif. L'aide est cumulable avec les autres aides à la rénovation énergétique (Ma Prime Rénov' notamment), sauf avec les certificats d'économies d'énergie (CEE). Ce dispositif est porté par la Métropole Européenne de Lille (MEL) et cofinancé par l'ADEME.

Retrouvez toutes les infos sur le site de la MEL (critères d'éligibilité et dépôt du dossier) : <https://www.lillemetropole.fr/actualites/la-mel-lance-la-prime-air>

Pour toute question, vous pouvez écrire à primeair@lillemetropole.fr



L'Espace Info Énergie vous conseille

Pensez à vous inscrire aux prochains rendez-vous

Obtenir la photo thermique de votre façade

Déperditions de chaleur, ponts thermiques, soucis d'étanchéité... les éventuels problèmes d'isolation de votre maison peuvent être détectés grâce aux caméras thermiques. Les conseillers Info Énergie

vous proposent de réaliser un cliché thermique de votre façade. Celui-ci est totalement gratuit et peut constituer la première étape de vos projets de rénovation énergétique. L'image obtenue vous sera donnée et expliquée lors d'un événement programmé au premier semestre 2022.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous. Un conseiller passera en fonction des conditions météorologiques (un temps froid, sec et non ensoleillé est nécessaire).

Attention cependant, seules les façades accessibles peuvent être prises en photo (pas de clôture, haies...).

Réunions d'informations

Jeudi 17 février à 18 h 30 :

- ▶ Mes projets de travaux en tête.
- ▶ Comprendre sa consommation.

Jeudi 3 mars à 18 h 30 :

- ▶ Les clés d'une rénovation réussie : isolation, étanchéité à l'air et ventilation
- ▶ Isoler, c'est bien. Avec une ventilation, c'est mieux!

Jeudi 17 mars à 18 h 30 :

Comment isoler ma maison ? Les matériaux et les entreprises... Comment s'y prendre ?

Jeudi 7 avril à 18 h 30 :

L'énergie dans mon logement : chauffage, eau chaude et énergie renouvelable ?



Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Courriel

Signature :

Je souhaite obtenir la photo thermique de ma façade.

Je souhaite participer à la réunion d'information du :

17 février 3 mars 17 mars 7 avril

Coupon à retourner en mairie ou à envoyer par mail à contact@ville-leers.fr avant le 15 janvier 2022.

Seuls les premiers inscrits pourront participer aux réunions d'informations (nombre de places limité en fonction de l'évolution de la situation sanitaire).

Concours des maisons fleuries 2021

Perturbée par le Covid-19, l'édition 2020 du concours avait été annulée mais pas celle de 2021 à laquelle 30 Leersois ont participé. Le palmarès a été dévoilé le 8 octobre lors d'une réception à la salle municipale du centre.



Après avoir visionné un diaporama du savoir-faire des Leersois en matière de jardinage, les candidats ont chacun choisi un lot. Ils ont ensuite participé à une grande tombola.



Une autre cérémonie s'est déroulée à la résidence *Les quatre vents* le 12 octobre pour les participants de la résidence autonomie. Tous ont été récompensés et les premiers du classement ont reçu des petites douceurs de La Chocoline.



Catégorie 1 : Maison avec jardin de moins de 25 m²
1^{er} : Charles Mayot / 2^e : Marie-France Lacour / 3^e : Nicole Beny



Catégorie 2 : Maison avec jardin de 25 à 50 m²
1^{er} : Bernard Vermeulen / 2^e : Thérèse Desmulliers / 3^e : Pascal Bellère



Catégorie 3 : Maison avec jardin de plus de 50 m²
1^{er} : Michel Filipowicz / 2^e : Annie Reynaert / 3^e : Valérie Dal



Catégorie 4 : Immeubles collectifs, résidences 3^e âge
1^{ère} : Denise Leclercq / 2^e : Michel De Pryck et Chantal Duterte / 3^e : Marcelle Cauet

Les élèves se mobilisent pour le devoir de mémoire

Le 5 octobre dernier, 151 élèves leersois se sont rendus, durant une journée, à Notre-Dame-de-Lorette. Ils y ont découvert l'histoire de la Première Guerre mondiale à travers différentes visites de monuments emblématiques tels que le musée Lens' 14-18 ou encore la basilique.

Des visites émouvantes



Certains ont profité d'une accalmie météo pour visiter le site.

Malgré une météo très défavorable, les élèves de CM2 ont eu l'opportunité de faire la visite du célèbre musée et se sont montrés intéressés par cette partie plutôt sombre de notre Histoire. Accompagnés de leurs professeurs, d'élus et de quatre anciens combattants de la Ville, ils se sont également rendus à la basilique ainsi qu'aux ossuaires. Un moment rempli d'émotions ! Tous nos jeunes Leersois n'ont malheureusement pas eu l'occasion de parcourir les allées du cimetière d'une superficie de 13 hectares où reposent les corps de plus de 40 000 soldats. Ils ont juste pu apercevoir l'anneau de la Mémoire, un monument rassemblant le nom des soldats décédés durant la Grande Guerre.

Connaître la vie sous l'occupation à Leers

Et pour compléter leurs connaissances, les jeunes ont pu profiter de la venue à Leers de Vincent Suard, professeur agrégé d'histoire contemporaine, le 9 novembre dernier. Le conférencier est intervenu dans les écoles pour raconter aux enfants la vie de notre commune durant l'occupation de 1914 à 1918, avant de donner une conférence tout public le soir à l'Amical-Ciné.

Questionnaire et concours de Mémoire

En début de journée, les élèves ont reçu un questionnaire qu'ils ont dû remplir en s'aidant des visites effectuées et des informations transmises durant le parcours. De retour en classe, les élèves des écoles Jeanne d'Arc et Blin-Péri ont participé au concours *Devoir de Mémoire* organisé par l'UNC. Trois d'entre eux ont été sélectionnés par les anciens combattants et récompensés lors de la cérémonie du 11 Novembre. Ils ont eu la possibilité de lire leur texte devant l'assistance.

Tous les enfants ayant participé à la sortie ont reçu un diplôme qui leur a été remis dans les classes le 19 octobre par M. le Maire.



Trois des gagnants du Devoir de Mémoire ont lu leur texte devant l'assemblée au cimetière Le Village.



Un ancien combattant de l'UNC accompagne une élève lors de la levée des couleurs.



Vincent Suard est d'abord intervenu dans les écoles leersois avant de donner sa conférence à l'Amical-Ciné.

Samedi 8 janvier ▶ De 9h 30 à 13h Collecte des sapins de Noël



Après les fêtes de Noël, vient le temps... du recyclage des sapins! La Ville de Leers, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, reconduit son opération de collecte de sapins de Noël en mettant à disposition une benne.

Rue Louise de Bettignies (devant le cimetière La Croix des Bergers)

Mardi 11 janvier ▶ De 14h à 17h Bus de l'accès au droit



Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Mardi 11 janvier ▶ 19h 30 Conférence audiovisuelle Islande, terre des extrêmes



Il y a plus de mille ans des hommes courageux, les Vikings, ont découvert cette île surgie de nulle part. Le climat n'a pas dû leur sembler trop rude car ils s'y sont installés. L'Islande, île magnifique au volcanisme encore très actif, est un mélange de paysages grandioses où s'affrontent

le feu de la terre et le froid des glaces. Au cœur de l'Atlantique Nord, à mi-distance entre l'Europe et l'Amérique, ce pays abrite une population ne dépassant pas celui d'une grande ville française et qui forme un peuple unique et fier d'être islandais. Un film passionnant avec des images inédites de la dernière éruption de l'Eyjafjöll qui a paralysé tout le trafic aérien de l'Europe en avril 2010.

Film présenté par Claude Poret.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné

Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit



Sur réservation

Samedi 15 janvier ▶ 8h à 13h Collecte du sang

Organisée par l'association Don de sang bénévole de Leers.

Salle Pasteur



Samedi 22 janvier ▶ 18h Vœux aux corps constitués

Cette cérémonie permet à Monsieur le Maire de présenter ses vœux aux associations leerssoises et aux corps constitués et de revenir sur les grands moments de l'année écoulée.

Salle André Kerkhove

Mardi 8 février ▶ De 14h à 17h Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Mardi 22 février ▶ 19h 30 Conférence audiovisuelle L'Angleterre



L'Angleterre serait, dit-on, le pays le plus exotique d'Europe, son insularité a créé une société originale à la fois

non-conformiste et conventionnelle que le tunnel sous la Manche ne semble pas avoir affectée. À partir de quelques mots-clés, ce reportage nous fait découvrir un pays attachant mais aussi déroutant : Hadrian's Wall - Castles - Queen's family - English and British - Gardens - Pub and week-end - tea time - Scotland Yard - humor... Sans oublier Londres plus « branchée » que jamais et surtout les Anglais...

Film présenté par Alain Poujade.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné

Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit



Sur réservation

Inscriptions à la cérémonie des Couples jubilaires



Du 4 janvier au 31 mars 2022 au service Animation à l'Hôtel de Ville

Du mardi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h, le samedi de 8h à 12h (Se munir du livret de famille)

La Ville de Leers organise des Jubi-laires pour les couples mariés depuis 50, 60 et 65 ans, voire 70 ans et qui fêtent leur anniversaire de mariage.

Noces d'Or (50 ans),
de Diamant (60 ans),
de Palissandre (65 ans),
et de Platine (70 ans)

La cérémonie se
déroulera le samedi
28 mai 2022 à 18h

Salle polyvalente,
rue Pasteur



GLAM

Ça va... ça vient!

Chacun d'entre nous traverse cette longue, trop longue période de pandémie avec les mêmes questions, les mêmes appréhensions, les mêmes angoisses, les mêmes incompréhensions parfois!

Ça va : les vagues se succèdent, certes avec une relative baisse de leurs impacts grâce à notre bon taux de vaccination mais avec la lancinante question : y en aura-t-il une 6^e ?

Ça vient : ce qui est certain, c'est que l'avenir ne pourra que se dégager pour nous permettre de retrouver une vie « comme avant » ou presque, avec une convivialité retrouvée et tant attendu...

Par contre, une constante qui dépasse, et de loin, la période Covid : la « légèreté » d'un groupe d'opposition qui, à la différence de l'autre minorité, n'est que dans l'investive, la surenchère, l'inconstance et surtout l'incohérence qu'elle soit démographique, urbanistique, économique, démocratique, écologique voire légale!

Nous nous retrouverons dès le début de l'an prochain pour nos vœux et pour échanger sur les différents projets que nous portons et qui, malgré la période compliquée, progressent bien.

Le GLAM vous présente, par avance, ses meilleurs vœux à l'approche de 2022 et, à plus court terme, de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

Déni de démocratie...

Suite à la séance du 10 novembre dernier, le conseil municipal a approuvé les 3.000.000€ d'euros pour le projet de pôle «musical», appelé Espace Culturel.

Nous sommes contre ce projet. Pourquoi ?

- Parce que le conseil municipal vote une délibération sans jamais avoir vu un plan, une image, ni même la description du projet. Aucune commission n'a travaillé le sujet, pas même la commission Culture ! Un déni de démocratie. Pourtant le Maire nous dit « ce n'est pas le projet de Monsieur Andriès! » Mais alors de qui vient ce projet ? Qui l'a écrit ? Nous n'avons pas eu de réponse.

- Parce que l'emplacement n'a fait l'objet d'aucune consultation, d'aucune concertation. Il n'est pas adapté. Monsieur le Maire déclare qu'il n'y a pas d'autre emplacement. C'est faux. Nous en avons mais pour cela il faudrait pouvoir en débattre...

- Parce que tout un pan de la culture n'est pas pris en compte dans ce projet.

- Parce que dépenser 400.000€ en étude pour un projet de 3.000.000€ pour une commune de 9680 habitants c'est une gageure. 400.000€ c'est une fois et demie notre programme pour la vidéo protection. (15 ans d'attente)

Cette manière de gérer ce dossier manque d'ingénierie de projet, manque de connaissances des pratiques et des règles.

Cette situation n'est pas tolérable. C'est pour cela que nous interpellons le Préfet du Nord sur ce sujet.

Par ailleurs, nous souhaitons remercier les Leersois et Leersaises qui ont participé à la balade à vélo organisée par Vivre à Leers dans le cadre d'Octobre Rose. C'est 100€ récoltés, versés à la Ligue contre le cancer. Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous les foyers Leersois. Prenez soin de vous.

Si vous souhaitez nous rencontrer, nos permanences se tiennent sur rendez-vous (par mail : contact@vivrealleers.fr ou par téléphone 0687120322).

Jérémy ROTSAERT, Mélanie ROBERTS, André NOWAK, Aude HOCHART.

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealleers.fr
<https://www.vivrealleers.fr/>

VITALISER LEERS

Apolitisme, Pluralisme et Polémisme, les trois voies du paysage politique leersois

En 2016, l'association « Unis pour Leers » s'est structurée sur une volonté partagée de contribuer à la vie citoyenne leersoise. Nous pensons, en effet, qu'il y avait une voie constructive à poursuivre dans un contexte leersois par trop bloqué entre l'apolitisme qui réduit le champ des libertés d'expression dans ses rangs et le polémisme qui n'a pour vocation que d'envenimer pour déstabiliser et renverser. Nous avons donc choisi, selon notre conception de l'action démocratique locale, de bâtir et réunir autour du pluralisme politique et du respect de la personne. Ces valeurs sont bien plus que des déclarations d'intention. Elles fondent nos règles de vie commune et cadrent chacune de nos contributions.

En 2020, le résultat de notre projet « Vitaliser Leers » aux élections municipales a témoigné de l'intérêt que pouvait prendre cette démarche. À périmètre comparable, elle est le seul groupe municipal à avoir gagné des électeurs, et donc des sièges, dans le contexte particulier que l'on connaît.

Depuis, le travail de nos trois élus au Conseil Municipal démontre l'utilité de cette approche ouverte. Pour ou contre, chacune de nos prises de position est justifiée et fait l'objet de contributions complémentaires ou alternatives. Ce travail détaillé fait l'ancrage du volet politique de nos actions locales.

Mais le travail ne s'arrête pas là si l'on veut porter plus loin nos convictions et nos options alternatives pour la vie leersoise. Après le témoignage, puis l'ancrage, notre récente assemblée générale a donc choisi de prolonger ce chemin de construction. C'est ainsi que trois nouveaux membres ont intégré et enrichi un Conseil d'Administration partiellement renouvelé. Ce dernier s'est unanimement donné un cap : veiller à ses valeurs cardinales et enrichir ses actions citoyennes.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Septembre 2021

Ils ont souri à la vie

Raphaël Willerval, le mardi 21
Sohann Rucquois, le dimanche 26

Ils nous ont quittés

Jeannine Paisin veuve Arbeltier, le vendredi 24
Germaine Cornil veuve Corne, le lundi 27

Octobre 2021

Ils ont souri à la vie

Ricardo Pereira Ribeiro, le mardi 5
Noam Abdouni, le vendredi 15
Margo Saint-Raymond Baillœul, le mardi 19
Nahil Bekkhouche, le vendredi 29

Ils se sont unis

Sylvain Dassonville et Audrey Cellier, le samedi 2

Ils nous ont quittés

Gilbert Cocquelet, le dimanche 3
Lucienne Decottignies veuve Squedin, le mercredi 6
Myriam Reffas épouse Vermeersch, le jeudi 7
Jean-Marie Persent, le dimanche 10
Jacinto Domingos Alves, le mardi 12
Janine Sobiecki veuve Lamoitte, le vendredi 29

Novembre 2021

Ils ont souri à la vie

Auxence Vancauwemberge, le lundi 1^{er}
Emma Demarque, le lundi 1^{er}
Lysandre Denorme Herdier, le mardi 2
Joséphine Dombay Valmy, le lundi 8
Gabin Broussat Noreve, le samedi 20

Ils se sont unis

Philippe Bonte et Béatrice Goubet, le samedi 27

Ils nous ont quittés

Edmond Giloteaux, le lundi 22
Marguerite Vanmeneen veuve Cardon, le samedi 27

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

CONTACT
Police municipale intercommunale
42, rue du G^{al} Leclerc
59510 HEM
Tél. : 03 20 66 58 22



Entretien et déneigement des trottoirs

À l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles. Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, **La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie de trottoir attenante à leurs habitations.**

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes. La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



Plan d'alerte GRAND FROID

La Ville de Leers vous informe que conformément au décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004, des dispositions sont prises pour la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels. Ainsi, il est rappelé qu'un registre nominatif est ouvert en mairie pour y inscrire les personnes vulnérables âgées de 65 ans et plus, ainsi que les personnes handicapées. L'inscription sur ce registre est fortement conseillée lors d'épisodes de chaleur, mais également en période hivernale en prévision de grand froid ou encore en cas de pandémie de grippe. Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter le CCAS en mairie de Leers au 03 20 200 605.



Don du Sang

L'association des donneurs de sang bénévoles de la Ville de Leers et l'EFS (Établissement Français du Sang) remercient les 98 personnes (dont 6 nouveaux donneurs) qui se sont présentées à la collecte du 27 septembre 2021.

La participation au don du sang des volontaires accueillis en cette occasion a contribué à permettre de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins. Le don de sang permet de soigner un million de malades chaque année. Il s'agit d'un geste généreux qui permet de soigner jusqu'à trois personnes. Votre don est précieux.

N'hésitez pas à partager votre expérience de donneurs sur les réseaux sociaux ou sur efs.temoignage@efs.fr

Collectes 2022

Salle polyvalente, rue Pasteur

Samedi 15 Janvier 8h - 13h

Samedi 19 Mars 8h - 13h

Lundi 23 Mai 14h - 19h

Samedi 30 Juillet 8h - 13h

Lundi 3 Octobre 14h - 19h

Lundi 28 Novembre 14h - 19h

Pour plus d'informations

Tél. : 06 43 85 58 81

associationdondusang59115@gmail.com



Afin de fluidifier et de rationaliser l'accès aux déchèteries du territoire, les règles d'accès aux déchèteries de la Métropole Européenne de Lille (MEL) vont évoluer le 1^{er} janvier 2022 : carte obligatoire, modalité d'accès, nouveaux horaires, mode de paiement... Retrouvez le détail sur le site de la MEL.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis le 1^{er} octobre, ce n'est plus Esterra qui est en charge de la collecte des encombrants à domicile, c'est la société *Nicollin*. Les particuliers ont la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone au 0805 288 396 ou sur <https://www.lillemetropole.fr/encombrantssurrendez-vous>

*Jean-Philippe Andziès
et le Conseil municipal
vous souhaitent
une bonne année*



Ville de Leers

2022